

Les ambivalences de l'occidentalisation en milieu défavorisé. Pratiques et représentations langagières de collégiennes à Salé (Maroc)

Bei Studien zur franko-arabischen Kontaktsituation in Marokko wurde eine Untersuchung mit Schülerinnen in dem Collège eines benachteiligten Viertels in Salé durchgeführt. Auffällig ist die instrumentelle Einstellung gegenüber dem Französischen. Gegenüber der arabisch-islamischen Binnendiglossie erscheint das Französische als Fremdkörper, der im Viertel, insbesondere vermittelt durch die Informationstechnologien, zunehmend seinen Platz findet und zu einer Umstrukturierung der traditionellen, vor allem dialektarabisch artikulierten Lebenswelt beiträgt. Dabei kommt der lebensweltlich emergenten Frankophonie eine Rolle bei der Konstituierung einer Zivilgesellschaft zu.

Frank Jablonka, *Les ambivalences de l'occidentalisation en milieu défavorisé. Pratiques et représentations langagières de collégiennes à Salé (Maroc)*, ZrP 126 (2010), 275–290.

Ce travail couvre un aspect des recherches sociolinguistiques sur les contacts langagiers et culturels franco-arabes que j'ai effectuées auprès de jeunes scolarisés urbains¹ dans des quartiers populaires de l'agglomération de Rabat-Salé.² Une sous-enquête a été effectuée avec un petit groupe d'élèves du Collège Abderrahmane Hajji à Sidi Moussa, un des quartiers les plus défavorisés de Salé, en décembre 2002.³ Ce sont les résultats de mes données recueillies à cette occasion qui font l'objet de cet article.

1. Le cadre de l'enquête. En raison des difficultés rencontrées au cours de mon enquête pour recruter des informateurs féminins, ma demande avait pour but d'interviewer surtout des jeunes filles. Après délibération avec le chef d'établissement, il a été possible de sélectionner cinq jeunes filles entre 14 et 15 ans. Le directeur, loin de surestimer l'efficacité de l'enseignement du français dans son établissement, tenait à me présenter des élèves (uniquement des jeunes filles, il n'était pas question de garçons) dont les prestations seraient «potables», comme il le disait. De plus, le cadre dans lequel j'ai travaillé m'a obligé à utiliser une version allégée de mon questionnaire, afin que la durée du face-à-face solitaire avec les jeunes filles ne dépassât pas une heure. Contrairement à mes intentions, il s'agit d'un sous-groupe bien distinct dans l'en-

¹ Pour le profil sociologique de ce groupe, cf. Bennani-Chraïbi (1994).

² À l'heure actuelle, plusieurs publications sont issues de ces recherches; cf. les références bibliographiques en annexe.

³ Je remercie mon collègue Mohamed El Himer, de l'Université de Kénitra, d'être intervenu en ma faveur afin d'être autorisé à mener l'enquête au sein de cet établissement scolaire.

semble de mon échantillon de locuteurs interviewés. Pour ces raisons, le groupe de cinq élèves⁴ que j'ai interviewées dans un petit local de cet établissement scolaire n'est sans doute pas statistiquement représentatif de la masse de la jeunesse scolarisée de ce quartier difficile, mais nous sommes en droit de lui attribuer une représentativité exemplaire du segment de la jeune population,⁵ population que l'on peut considérer comme le moteur de la présence francophone dans ce type de quartiers. Il serait évidemment utile de prendre les informations pertinentes ainsi révélées pour point de départ d'ultérieures recherches allant dans le même sens.

2. Les informatrices. Parmi les quatre jeunes filles, deux d'entre elles (IM et SF) ont un profil sociologique moins défavorisé que les deux autres (SM, SH). Les parents des deux premières jeunes filles ont tous des compétences en français, et cette langue connaît une certaine présence au foyer. En revanche, les mères de SM et SH sont faiblement ou pas scolarisées et par conséquent des arabophones monolingues. On ne s'étonnera donc pas que sur le plan déclaratoire, l'identité arabe soit plus explicite du côté des deux jeunes locutrices SM et SH. Toutefois, nous n'apercevons pas une relation directe entre l'identité déclarée et la compétence linguistique et communicative en français. Il est vrai que l'interview avec SM, que j'ai reçue en foulard traditionnel, était plus brève et plus laborieuse que les autres. En revanche, se repliant sur l'arabité respectivement marocanité par un acte d'identité métalangagier («Parce que ma f. . . , ma famille c'est arabe. Marocaine»), SH se démarque de toute velléité de francophonie intégrative. Cette absence affichée de toute valeur identitaire du français n'empêche cette jeune locutrice aucunement d'argumenter qu'elle ne voit pas pourquoi les Marocains apprendraient le français, alors que les Français ne manifestent pas de motivation notable pour s'appropriier la langue arabe – boutade présentée dans un français tout à fait «potable» et, au niveau discursif, avec une finesse rhétorique remarquable:

FJ: Et ça t'arrive de parler français avec ton père? En famille? Toi? Toi?

SH: [...] Non, je parle pas français.

FJ: Tu parles pas français?

SH: Avec mon père? Parle en arabe. Parce que ma f. . . , ma famille c'est arabe. Marocaine.

FJ: Oui, mais, bon, il y a des familles, des Arabes, des familles marocaines où on parle aussi un peu en français.

SH: Mais pourquoi le, la famille française parle pas en arabe?

⁴ Les interviews ont essentiellement été menées en français, sans que l'arabe dialectal soit totalement exclu pour autant (notamment dans le cas de SM). Une de ces cinq interviews est malheureusement inexploitable, car la communication s'est heurtée à trop de difficultés. Cet article se base donc sur les quatre interviews restantes.

⁵ La recherche s'inscrit dans une orientation ethno-sociolinguistique de type *qualitatif*, et non quantitatif. Pour la base épistémologique de cette démarche cf. Winkin (2001) ainsi que Blanchet (2000).

Ce constat s'inscrit dans une tendance que nous avons pu identifier à un niveau plus général (Jablonka 2008): contrairement aux débats passionnels menés autour de la relation entre langue et identité (Moatassime 1992, Boukous 1995), il s'avère que du point de vue du locuteur appartenant aux couches populaires, cette question se pose sous un jour beaucoup plus rationnel et moins émotionnel. Le caractère foncièrement instrumental du français persiste, les locuteurs ont tendance à projeter sur cette langue l'idée de la clé pour de meilleures conditions matérielles de vie, par conséquent il n'y a aucune raison de voir en cette langue une concurrente menaçant le noyau identitaire arabe et donc arabophone (car traditionnellement, dans la *sunna* islamique, l'arabité se définit par l'arabophonie). Le français est, certes, la première langue étrangère au Maroc – mais cela n'empêche pas que la langue française reste, au Maroc, à bien des égards fondamentalement une langue étrangère, surtout parmi les couches populaires, et même en milieu urbain. Même si on observe des pratiques francophones, celles-ci sont souvent détachées, séparées de la personnalité du locuteur (cf. Jablonka 2007c), à moins qu'elles ne s'intègrent dans les pratiques dialectophones arabes.

3. L'émigration. Deux des jeunes filles ont des parents en France: SF (moins défavorisée) a une cousine à Paris, SH (plus défavorisée) a une sœur mariée avec un Français qui habite près de Lyon. Dans notre petit échantillon s'avère une autre tendance plus générale que nous avons pu relever par ailleurs: la présence de parents à l'étranger n'entraîne pas automatiquement un projet d'émigration, mais il en facilite l'émergence. Rares sont les cas où un projet d'émigration naît sans attaches familiales à l'étranger. Ainsi, pour les jeunes filles IM et SM, qui n'ont pas le moindre lien de parenté avec l'Europe, la question ne se pose tout simplement pas, quel que soit leur niveau de compétence en français ou leur degré de francophilie déclaré ou authentique. Et d'emblée, nous pouvons rejeter toute corrélation entre francophilie et compétence linguistique d'une part et la présence d'un projet d'émigration d'autre part, et ceci s'avère dans le cadre de notre petite enquête à Sidi Moussa. Car parmi les jeunes filles qui ont des attaches familiales en France, c'est SH, plus arabophile et plus fièrement arabophone (*fosha*) que SF, qui nourrit le projet très concret de quitter le Maroc au plus vite pour rejoindre sa sœur et de préparer le baccalauréat en France. Tout se présente comme si la détermination avec laquelle elle présente son projet était une fonction proportionnelle des stéréotypes, contre lesquels un locuteur plus défavorisé semble moins armé que d'autres (cf. chap. 5.1). IM, qui aurait juste envie de rendre visite à sa cousine en France pendant les vacances, semble dotée d'un esprit plus critique grâce à son milieu familial plus favorisé et plus averti.

En règle générale, la tendance qui domine dans l'ensemble de mon échantillon relevant de mon enquête à Rabat-Salé est confirmée par les locutrices de Sidi Moussa: ce n'est pas l'aspiration au déplacement réel qui prévaut, mais c'est la déterritorialisation virtuelle, symbolique, voire onirique qui prime.

Cette dimension onirique du français apparaît de la façon la plus claire dans l'interview avec IM, où le voyage rêvé remplace le voyage réel, la migration géographique étant transposée dans et représentée par l'imaginaire, qui participe de l'imaginaire collectif où le grand départ pour l'Occident (prototypiquement représenté par la France) joue un rôle quasiment archétypique; cf. le suivant extrait d'interview:

FJ: Est-ce qu'il y a des moments où tu, où tu te dis: Tiens, j'aurais envie de parler plus souvent en français? [...]

IM: Euh ... Hmm, la nuit. [...] Oui. Au moment que je dormais je ... je pense. Je pen ..., et je ... je pense, eh, habiter en France et parler en français, oui.

En effet, il s'est fréquemment avéré (cf. Jablonka 2006, id. 2008) que des projets de migration apparemment très sérieux se révèlent tout à fait éphémères, des scénarios qui se déroulent dans l'imagination, le futur passage à l'acte étant reporté à l'infini et se limitant à l'état purement phantasmé; le projet prétendument sérieux occupe ainsi, dans l'économie libidinale, la fonction de voyage imaginaire et d'évasion temporaire du milieu, dont les contraintes matérielles et psychologiques pèsent lourdement.

4. «*Ecolinguistique*» variationniste franco-arabe, diglossie et hégémonie. Toutefois, il convient de souligner qu'un projet de migration et son éventuelle mise en œuvre entretiennent des relations de réciprocité avec l'acquisition du français ainsi qu'avec les représentations qui y sont liées. Le français et les représentations relatives à cette langue sont intégrés dans un système «écolinguistique»⁶ qui intègre la totalité des langues et variétés en présence, soit-elles territoriales ou étrangères. C'est dans ce «système où tout se tient» que les autres moyens d'expression linguistique assignent la place au français et à ses variétés.

4.1 C'est de ce point de vue que le constat selon lequel l'arabe dialectal assure à l'intérieur du microcosme du quartier la cohésion du monde vécu, ainsi que la cohésion sociale solidaire organique, prend toute son importance. Les certitudes de bases, qui représentent le ciment de la culture et à la lumière desquelles se dessinent les horizons du sens social, sont maintenues et reproduites par les variétés arabes, entre lesquelles existe une différenciation de fonctions de type bipolaire, *diglossique* (Ferguson 1959), précisément.⁷ La

⁶ Pour ce terme cf. Fill (1993). Pour une approche de la mise en œuvre du programme de l'analyse écolinguistique au terrain urbain marocain cf. Jablonka (2005b).

⁷ L'arabe dialectal maintient incontestablement la suprématie fonctionnelle. Tous les aspects qui ont des incidences immédiates sur la vie des locutrices sont organisés dans cette variété linguistique. D'après l'informatrice SF, «l'arabe marocaine, c'est la langue générale dans, dans le Maroc». Au collège, l'arabe dialectal marocain est *de facto* langue véhiculaire de l'enseignement de nombreuses disciplines; la communication avec le chef d'établissement ainsi qu'avec les enseignants d'arabe et de français en dehors des cours se déroulent également dans cette variété. On ne s'étonnera pas

relation entre les variétés arabes en présence, dialecte et standard, est celle d'une division du travail, l'arabe dialectal marocain participant de façon indirecte du prestige du standard. Si l'on veut bien me permettre une métaphore un peu poétique, on peut considérer l'arabe dialectal comme l'astre qui reflète les rayons du soleil de l'arabe standard.⁸ C'est pourquoi notamment les locutrices plus défavorisées et plus arabophiles ont tendance à attribuer, pour des raisons identitaires, à l'arabe une présence qui lui fait défaut en réalité (cf. Jablonka 2005a, 199ss.; cf. par rapport à ce phénomène de surévaluation, cas tout sauf isolé dans le monde arabe, Ferguson 1968).

4.2 Ce partage du travail est à conceptualiser selon le modèle de l'hégémonie tel que nous le trouvons chez Antonio Gramsci (cf. Gramsci 1975, Lo Piparo 1979, Jablonka 1998). Pour Gramsci, dans l'émergence de l'hégémonie, le langage joue un rôle absolument central, conjointement, d'ailleurs, avec les questions de religion. L'hégémonie se produit et se reproduit selon Gramsci par voie discursive. En effet, Gramsci, lui-même Italien du sud, développe ses réflexions dans le 29^{ème} cahier de ses *Quaderni del carcere* par rapport à la question du sud et à la *Questione della lingua* italienne pluriséculaire. La situation linguistique a été pendant longtemps marquée par une diglossie très rigide, entre italien standard et dialectes italiens d'une part, et par l'hégémonie culturelle du catholicisme qui pénétrait toute les pores de la vie de la population, au point que même aujourd'hui, le terme *cristiano* est toujours largement synonyme à *être humain*. Pour Gramsci, l'hégémonie culturelle catholique baigne à la fois dans l'italien standard (version savante) et dans les dialectes italiens (versions populaires), avec la division du travail caractéristique. En effet, le caractère de l'hégémonie est foncièrement pluriel, voire «fractal», en raison du va-et-vient entre les versions savantes et populaires et les relatives variétés linguistiques. Ce constat ne fait aucunement obstacle à l'émergence d'une force d'attraction consensuelle qui absorbe de larges couches de la population.⁹ Le discours hégémonique a ainsi tendance à s'auto-légitimer et à se stabiliser, y compris les certitudes de bases qui sont sédimentées, ainsi

qu'elle serve également à réviser et à préparer les cours, y compris des langues étrangères (dont l'arabe standard). Il est donc cohérent que les jeunes filles interviewées identifient l'arabe dialectal marocain avec la langue du pouvoir dans le pays.

⁸ Notons cependant que cette vision des choses, esquissée pour la première fois dans Jablonka (2004, 73s.), n'est pas partagée de tous. Catherine Miller a bien voulu me faire savoir dans un courrier personnel que dans mon modèle le status de l'arabe dialectal lui semble surévalué. À son avis, le dialecte n'est pas digne d'un tel reflet de prestige. Toutefois, les occurrences dans les transcriptions des entretiens où les variétés arabes sont vues comme un bloc soudé propre d'une langue historique avec une architecture bien articulée, en l'occurrence en deux «étages», sont légion et nous persuadent de nous en tenir à notre conception.

⁹ Cela n'empêche pas que le discours hégémonique soit effectivement doté d'une force de conviction et d'une plausibilité tout à fait remarquables («bella forza di espansività e di evidenza»; Gramsci 1975, 1400) – au contraire!

que codifiées et articulées sous forme langagière, dans le monde vécu. Le résultat est une sorte d'hermétisme conceptuel et donc aussi culturel, car à l'instar d'un trou noir, cette structure hégémonique a tendance à absorber même des tendances qui lui sont opposées (cf. Gramsci 1975, 1972s.); un *sens commun* déterminé comme phénomène de masse peut entraîner un certain immobilisme (ib., 2271). Cependant, ce *sens commun* est, d'après Gramsci, un «agrégat chaotique» dans lequel on trouve toutes sortes de choses et son contraire; il est «équivoque, contradictoire, multiforme» (ib.), dans la mesure où il se nourrit constamment de notions savantes, prestigieuses, «officielles». Ce *folklore*, comme Gramsci appelle le *sens commun* populaire également, et qui s'articule en dialecte, participe de l'hégémonie savante en assurant la continuité de celle-ci à travers de nombreuses ruptures, ce qui, du point de vue plus strictement linguistique, est le mieux observable dans l'intégration par resémantisation d'emprunts de langues standard.¹⁰ Ce «folklore» n'est, tout compte fait, rien d'autre que la sédimentation (et non pas le sédiment, du fait de son caractère procédural) de productions culturelles des intellectuels,¹¹ et cette structure est responsable de l'ancrage ferme de l'hégémonie au niveau populaire.

Pour cette raison, l'arabe dialectal est doté d'un potentiel de prestige identitaire ethnoculturel extrêmement important: dans un contexte populaire, le dialecte arabe est capable de *représenter*, ne serait-ce qu'indirectement, l'arabe classique, c'est-à-dire de renvoyer connotativement à la culture savante et prestigieuse qui s'articule dans cette variété.

4.3 Les recherches philologiques sur les quelques rares écrits gramsciennes sur l'islam ont effectivement révélé que cette situation linguistique et culturelle en Italie du sud, avec la diglossie entre italien standard et dialecte et le christianisme, a de nombreuses parallèles avec la situation dans le monde arabe, notamment dans le Maghreb, avec les deux variétés de l'arabe *fosha* (H) et *darija* (L) et l'islam sunnite comme équivalent fonctionnel du catholicisme au niveau culturel (cf. Boothman 2007, 216). Cependant, à l'époque actuelle, la comparaison avec l'Italie du sud, région dont s'inspire le modèle de Gramsci, n'est qu'à moitié convaincante. Au Maroc, ce sont surtout les jeunes locutrices qui considèrent l'arabe standard comme non naturel et artificiel (IM: «L'arabe *fosha* il est ... grave»), et certaines informatrices (même âgées d'une trentaine d'années) ont eu envie d'éclater de rire lorsque je leur ai demandé de raconter un petit récit relevant de leur vécu en arabe standard. Quant aux jeunes locutrices interviewées, malgré les gémissements verbaux répétitifs que celles-ci adressent à l'arabe standard, il existe indéniablement

¹⁰ Cf. à ce sujet les chapitres sur l'appropriation du sens moderne dans les technologies arabes populaires émergents dans Messaoudi (2004).

¹¹ Gramsci vise, en Italie du sud, évidemment en premier chef les hommes de l'église catholique, toujours omniprésents. Dans le monde maghrébin, l'équivalent fonctionnel seraient, au niveau socioculturel, les *oulémas* (Boothman 2007, 210).

parmi ce groupe la tendance à ne pas prendre l'arabe standard trop au sérieux. «Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas» – c'est le commentaire que mériterait la juxtaposition de *ridicule* et de *riche* dans l'extrait suivant (pour la même locutrice, l'arabe standard est également la «langue des professeurs» ainsi que «la langue la plus sérieuse»):

- FJ: La [langue la] plus ridicule?
 IM: Euh, l'arabe qu'on a écrit. [...]
 FJ: D'accord. La plus riche?
 IM: L'arabe qu'on a écrit.

Ce jugement est manifestement lié à la quasi-absence du caractère instrumental de cette langue sur le plan socioprofessionnel (hormis certains métiers comme journaliste, professeur d'arabe, religieux – mais aussi de nombreux métiers dans la fonction publique, ce qui semble échapper à ces jeunes; cette perception sélective en dit long de la cohérence de l'imaginaire linguistique parmi ce groupe!). Quant à la conscience sociolinguistique du groupe concerné, ce constat nous permet de diagnostiquer la dissolution progressive – ou plus précisément: la restructuration en profondeur – de la solidarité organique articulée par le monde vécu traditionnel par moyen de l'arabe: car la relation pendant longtemps incontestée de division du travail diglossique entre les deux principales variétés arabes (dialecte et standard) est remise en question. À l'instar de Malte, où l'absence de l'Islam a permis l'imposition de la variété arabe populaire (*low variety*) comme langue nationale à côté de l'anglais et de l'italien (cf. Krier 1999) et où l'arabe standard a été balayé, ces jeunes locutrices prennent en considération l'éventualité de l'élaboration de l'arabe dialectal comme langue nationale.¹² Ce résultat est un indice du fait que l'hégémonie islamique traditionnellement maintenue et reproduite par le bloc arabe bipolaire n'est plus sans faille.

4.4 Il me semble que pour cette raison, face au défi de la mondialisation qui représente essentiellement une modernisation selon les impératifs du modèle occidental, et qui pénètre idéologiquement le Maroc principalement par le français, il convient de revisiter l'hégémonie arabo-islamique à la marocaine sous un angle doté de plus de souplesse. Il ne fait aucun doute que le français joue un rôle non négligeable dans ce processus d'érosion en cours. Toutefois, du même coup, le français participe au renouvellement socioculturel du monde vécu par voie de *re-entry* au sens de Spencer Brown (cf. Schönwälder/Wille/Hölscher 2004, ainsi que nos précisions dans la 6^{ème} partie du présent article). À l'instar d'un virus (bénin), mon échantillon interviewé à Sidi Moussa représente, d'une certaine manière, l'avant-garde de la pénétration francophone de la «cellule» du quartier, «cellule» qu'il commence pas à pas à

¹² Pour les questions actuelles de politique linguistique au Maroc cf. surtout Mes-
 saoudi (2002) ainsi que les autres travaux réunis dans Ibn El Farouk (2002), mais cf.
 également Caubet (2000) ainsi que Jablonka (2007c).

reprogrammer et à en changer les fonctionnements de base; cette transformation intégrale implique aussi la transformation de l'hégémonie arabo-islamique. Surtout, il en finit avec les limitations conservatrices du monde vécu traditionnel d'antan, il permet de l'«aérer»; dans ce processus, les fonctions affectives s'affirment comme vecteur des fonctions socio-cognitives qui, dans leur forme revendicative, sont à l'origine de l'émergence de la société civile au Maroc.¹³ Est également symptomatique la fonction du français comme langue tabou (cf. chap. 6.2), maintes fois constatée (Jablonka 2008, Fadil 2001, 175), qui permet de donner corps à des sémantismes flottants généralement reprouvés et de les injecter dans les réseaux sociaux.

5. Mobilité, imagination, norme. Dans ce cadre, il faut constater un autre phénomène non moins symptomatique: la résistance de la part des groupes de pairs à laquelle les «dissidents» francophiles et francophones doivent faire face. La tentative de s'évader de la limitation cohésive est passible de sanctions symboliques de la part du groupe d'appartenance: les «coupables» sont traités d'«arrogant» (*atafakhar*) – ce qui peut aller jusqu'à l'exclusion, voire la violence qui dépasse le stade purement verbal. De toute évidence, l'inertie du monde vécu traditionnel (non encore ou seulement en partie) décentré s'avère être un frein de la dynamique, et par conséquent aussi de la mobilité, soit-elle verticale, horizontale, ou purement imaginaire (cette dernière étant toujours la forme la plus fréquente). La tendance centripète du monde vécu arabo-islamique traditionnel s'oppose au dynamisme centrifuge dont la francophonie est le principal moteur au Maroc. Ceci est l'un des aspects paradoxaux de l'ambivalence de l'occidentalisation.

5.1 En effet, le français reste principalement vecteur de la déterritorialisation *imaginaire*, voire *virtuelle*, qui se substitue à (ou, dans le meilleur des cas, comme éventuellement dans celui de SH: anticipe) la déterritorialisation réelle, étant donné que les voies d'issue sont la plupart du temps bloquées. La quasi-absence d'informations différenciées de première main sur l'«autre monde» au-delà de la Méditerranée permet l'irruption incontrôlée et la stabilisation de représentations culturelles stéréotypées («savoir idéologique», cf. Schlieben-Lange 1982). L'esprit critique étant ainsi mis hors jeu, les représentations échappent à toute vérification empirique. Celles-ci ne peuvent être validées – ou plutôt invalidées – que lorsque le pas migratoire fatidique est franchi. Le fait accompli entraîne ainsi inéluctablement un réveil difficile. SH, déterminée de passer le baccalauréat en France en se faisant aider par sa sœur et le mari de celle-ci, sans jamais avoir quitté la Maroc (comme presque tous les informateurs, d'ailleurs), phantasme la France comme l'El Dorado (la France est «comme moi, comment je veux»), tant par rapport au niveau de

¹³ Sur l'émergence de la société civile au Maroc, processus aussi inévitable que nécessaire lié à la dynamique langagière en cours, cf. Jablonka (2007a).

vie («tout» est bien parce que «ma sœur elle dit comme») que de la scolarité («Et les collègues dans la France elle est bien»). L'image très positive qu'elle a de son beau-frère français est généralisée («les habitants de France elle est bien. [...] Elle est très gentile. Comme le mari de ma sœur. Il est très gentil»). Un système scolaire marocain populaire avec un enseignement du français responsable serait appelé à arracher son public à de telles idéalizations qui peuvent s'avérer fatales.

5.2 Le rôle ambivalent du français consiste en ce qu'on lui attribue dans un premier temps le rôle d'une langue étrangère, c'est-à-dire d'un corps étranger dans ce milieu défavorisé. À l'instar de toute autre langue étrangère au Maroc, celle-ci, et soit-elle la première, est d'abord transmise par voie écrite.

La locutrice IM essaye de mener un discours en faveur de la simplicité des paradigmes de conjugaison arabes en comparaison avec les paradigmes français. La simplicité des paradigmes de conjugaison du code oral français lui échappe complètement, puisque son argumentation s'oriente par rapport aux paradigmes graphiques qui, eux, sont évidemment beaucoup plus complexes.

- FJ: Sinon, est-ce qu'il y a aussi des choses qui t'ennuient, au cours de français?
- IM: Oui.
- FJ: Quoi, par ex., qu'est-ce qui t'ennuie?
- IM: Hmm, ch't'ennuie ... la *kɔŋgə*, la conjugaison.
- FJ: Ah. T'aimes pas la conjugai..., t'aimes pas la grammaire.
- IM: Oui. [rire]
- FJ: [rire] D'accord, mais en arabe i ya encore plus de, beaucoup plus de ... [...]
- IM: Non. La conjugaison de l'arape, plus facile que la-j conjugaisɔŋ de français. Il est, il y est pas des, des, búcoup des règles. Il a toujours un, un seulement et un règle.
- FJ: Oui, mais bon, il y a pas, il y a pas beaucoup de conjugaisons en français. Je chante, tu chantes, il chante, elle chante, on chante ...
- IM: Il ...
- FJ: Ha, ça change pas.
- IM: N ... euh oui. Au futur. Au passé compose, subjectif present, šyps ... subjectif parfait.
- FJ: Ah, là tu parles de la conjugaison à l'écrit ou à l'oral? Le français écrit ...?
- IM: Ecrit.
- FJ: Aha. A l'oral c'est plus facile?
- IM: Euh oui. Euh je, je n'aime pas, j'ai [...] Non, euh, euh, la terminaisɔŋ de *kɔʒym*, de conjugaisɔŋ, euh, je m..., euh s..., il est changé.

Cet exemple montre la profondeur d'internalisation de la norme prescriptive de référence écrite transmise par le système scolaire. Dans le même contexte est aussi à citer l'occurrence de liaisons précieuses, qui présupposent la connaissance du code écrit (IM: «Il aime parler_anglais»). En même temps, la fixation sur l'écrit est à considérer comme l'une des raisons de l'érosion normative du français, constatée à plusieurs reprises (Jablonka 2005b, id. 2006,

id. 2007a, id. 2007b). Une norme standard mythisée, telle qu'elle est propre au modèle littéraire de prestige, est d'autant moins crédible qu'un locuteur marocain populaire ne dispose en général incontestablement pas de la compétence nécessaire à y satisfaire.

Une autre raison de la tolérance normative élargie dont bénéficient même les variétés supérieures du français sont le code-switching et le code-mixing avec l'arabe dialectal marocain, variété dont la norme prescriptive connaît une marge de tolérance très élargie. L'érosion normative du français se fait donc non seulement par contact, mais même, si j'ose dire, «par contagion». Comme le dit l'informatrice IM: «Parce que, parce que les plus, il y a ici au Maroc, euh, plusieurs des gens ne connaît pas parler en français. Ne connaît pas lire en français».¹⁴

Étant donné le fort lien connotatif qui existe entre le français et l'institution scolaire qui le transmet, notamment par voie de l'écrit, on ne s'étonnera pas que l'usage du français dépende dans une large mesure du sujet. En effet, le paramètre «sujet» est autoréflexif, car l'usage du français est fortement centré sur l'institution qui est responsable de sa transmission, à savoir l'école, sans pour autant s'y limiter.¹⁵ Il existe néanmoins quelques sujets dont les familles parlent (occasionnellement) en français, à savoir:

IM: Sur, sur la collège. Des ... des actions faits, euh, faits à la collège, moi je les racontais à maman.

FJ: En français?

IM: En français.

La même informatrice parle avec son père et son frère aîné certes en français, dit-elle, mais de préférence pour discuter des devoirs scolaires.

Une des raisons de ce caractère du français comme corps étranger dans la vie du quartier est formulée dans la critique assez sévère que les jeunes locutrices portent sur l'efficacité de l'enseignement du français dans le système scolaire public. En même temps, ces collégiennes regrettent que leur situation sociale ne leur permette pas de fréquenter une école privée, très coûteuse, où l'enseignement en général et l'acquisition des langues vivantes en particulier sont réputés être plus efficaces. Les dysfonctionnements du système éducatif public ne constituent pas seulement une entrave de la mobilité verticale et horizontale, mais aussi une menace potentielle de la cohésion sociale repro-

¹⁴ Quant à la norme standard de l'arabe, elle n'est également pas dénuée d'une certaine charge mythique. Contrairement au français, la force contraignante de l'arabe standard est toujours protégée par un bouclier symbolique extrêmement efficace, à savoir l'autorité de l'Islam (cf. Ferguson 1968, 378). Même si celle-ci était purement déclaratoire, elle serait suffisamment contraignante pour laisser apparaître contrafactuellement toute transgression de la norme comme inacceptable.

¹⁵ Généralement, on peut considérer le français comme la langue de l'accès au savoir; la fonction s'élargit à l'accès aux média, notamment à la télévision (la chaîne TV 5 est citée). Le français prend ainsi le dessus sur l'arabe standard duquel il hérite, historiquement, de cette fonction.

duite par voie symbolique, car ils minent l'identification du citoyen avec les institutions de l'État (cf. l'argumentation dans Jablonka 2007a qui s'appuie notamment sur Maas 1989). Étant donné que le français, comme toutes les autres langues étrangères en présence, et même – comme un lointain écho – l'arabe standard, n'a pas su se défaire de l'aura instrumentale, l'usage du français s'élargit de préférence sur les thématiques liées au champ de formation et du monde professionnel en général («ce qu'on fait dans la vie», SF). La langue de l'ancienne puissance coloniale (plus exactement «protectrice») a atteint une fonction prototypique pour la représentation du et pour l'orientation sur l'Occident, y compris tous les acquis de l'époque moderne. Cette orientation sur la modernité se manifeste dans certaines fonctions communicatives liées aux technologies de pointe (téléphone, ordinateur ...) qui font office de déclencheurs associatifs d'alternance codique.¹⁶ En même temps, nous constatons que l'élargissement – par intégration conceptuelle de la modernité – du monde vécu articulé par l'arabe dialectal est «greffé» sur le français, comme le montre de la façon la plus caractéristique l'émergence spontanée du technolècte populaire de l'informatique (cf. Messaoudi 2004, 204; cf. à ce propos aussi la discussion dans Jablonka 2005b), mais aussi le comportement communicatif dans le *chat* (cf. chap. suivant). Ce type de processus touche toutes les classes sociales, et les jeunes des classes populaires ne sont pas seulement épargnés de cette dynamique socioculturelle et sociolangagière; au contraire, ce groupe a une fonction de moteur.

6. *Chat et «re-entry».* Si l'arabe dialectal plus ou moins marqué par la présence d'interférences françaises l'emporte largement dans la communication orale, les fonctions communicationnelles du français se prêtent, pour les mêmes raisons, de préférence au canal écrit, et plus spécialement dans le chat.¹⁷ Le chat est le garant de la continuité de l'enseignement scolaire, tout en intégrant, toutefois, une certaine dimension affective et solidaire qui est tout de même propre au français, contrairement aux autres langues étrangères faisant l'objet de l'enseignement scolaire (les élèves citent l'anglais et l'espagnol). Cette dimension cadre parfaitement avec le chat, dans la mesure où il fonctionne dans le mode communicatif de l'«oralité conceptionnelle» (Koch/Oester-

¹⁶ Si le marchandage au souk sur le prix d'objets d'usage quotidien se déroule, bien sûr, en arabe dialectal, on négocie le prix d'un ordinateur d'occasion en français. Les deux jeunes filles moins défavorisées donnent leur numéro de téléphone en français, les deux autres en arabe dialectal marocain. L'ordinateur et le téléphone (surtout portable) sont des objets emblématiques, voire fétiches de la forme de vie moderne occidentale. Dans la mesure où l'on identifie la modernisation avec l'occidentalisation, et où la langue française se prête comme la courroie de transmission communicationnelle numéro un de celle-ci, le français continue à être la langue du désenclavement du monde vécu traditionnel.

¹⁷ Toutes les élèves interviewées pratiquent le chat, ce qui légitime et perpétue en même temps la priorité accordée à des formes d'écrit.

reicher 1985) qui se reflète dans de nombreuses simplifications graphiques («*script-oralité*»). De plus, il faut constater que dans l'Internet, et notamment dans le chat, la notion de frontière étatique n'a plus de sens: les jeunes filles déclarent chater non seulement avec des ressortissants de tous les États du Maghreb, mais aussi avec l'Égypte, sans parler des pays francophones de l'Europe (notamment, bien entendu, la France). En raison de leur caractère quasiment incontrôlable et irrépressible, les média déploient une dynamique qui représente un facteur important dans l'émergence d'une société civile satisfaisant aux exigences modernes, voire postmodernes (cf. Jablonka 2007a). Ceci est l'une des dimensions de la réintégration – du «*re-entry*», précisément, de valeurs culturelles symboliques traditionnelles.

6.1 L'une des acceptions de ce terme introduit par le logicien américain Spencer Brown (cf. Schönwälder/Wille/Hölscher 2004, 254, 262s.), que nous adoptons ici, est l'élargissement du cadre de référence à partir de contradictions (soient-elles de nature endogène ou exogène). Dans la mesure où toute position implique une négation – *omnis determinatio est negatio* – un cadre de référence peut soit générer par lui-même des contradictions, soit «absorber» des contradictions externes qui le «perturbent»; la différence fondamentale¹⁸ entre le Même et l'Autre peut provoquer des situations de *crises*:¹⁹ l'un des deux côtés «basculer» vers l'autre, dans certains cas dans son contraire, pour rejoindre ensuite le point de départ. Ce mouvement d'aller-retour peut donner naissance à un «tiers état», où le cadre originare dans lequel les différences fondamentales sont valables est élargi. De tels élargissements sont caractéristiques de transformations profondes, marquées par des mouvements dynamiques de construction, de déconstruction et de reconstruction, tels que dans le présent cas de figure, où il s'agit d'une réorganisation quasiment intégrale du champ de ce qui est socioculturellement pertinent. L'importance qui revient dans ce type de processus au *re-entry* consiste en ce qu'on «rentre dans la forme» après en être sorti (temporellement) (ib., 254), ou, dans les termes de Spencer Brown lui-même, après avoir «left the central state of the form» (cité ib.); cette expression illustre l'importance du terme sociologique de «décentration» (en l'occurrence du monde vécu). A l'état original, le monde vécu traditionnel est encore «innocent» – Spencer Brown parlerait ici d'un «*unmarked state*» avant la différenciation interne qui déclenche la *crise*; les certitudes de base n'ont pas encore précisément été soumises à une interrogation *critique*: elles n'ont pas encore «fait leurs preuves» dans et sous le feu de la

¹⁸ Les distinctions de base se situent ici, bien sûr, principalement par rapport aux différences entre les langues et variétés arabes et françaises, ainsi qu'aux représentations qui s'y attachent. En l'occurrence, le phénomène de *crise* est un aspect inévitable du déséquilibre déclenché par l'occidentalisation que nous avons caractérisée comme processus *ambivalent*.

¹⁹ Au sens étymologique de «discrimination»: le système s'engage dans une situation «fatidique» où il est mis devant une bifurcation.

problématisation discursive. Ce n'est que par la suite que l'exogène est «rat-trapé» par le monde vécu, qui reste le cadre de référence foncièrement structuré selon les catégories socioculturelles arabo-musulmanes, mais *altéré*. Les identités individuelles et collectives évoluent en intégrant le non-identique tant exogène qu'endogène: on devient Autre avec l'Autre.

6.2 Citons, à cet égard, l'émergence d'une fonction cryptique quasi-argotique du français qui tient compte du code d'honneur arabe, et qui se substitue aux fonctions de l'argot arabe endogène, ou qui est injectée dans ce dernier en l'enrichissant. Le meilleur exemple est le problème de la *hachouma* à laquelle nous avons fait référence plus haut et qui illustre la transgressivité du français apte à «aérer» le monde vécu. Ceci ressort clairement du suivant extrait d'interview:

FJ: Est-ce qu'on peut tout dire en arabe marocain?

IM: Nnno.

FJ: Qu'est-ce qu'on peut pas dire?

IM: Hmmmmm. Il ya des mots, euh, on arabe le parlant, parlant en arabe, euh, il est *hachouma*.

FJ: Ah! Exemple?

IM: [...] *qulbuha* [...] voler. Voler des gens. Voler l'argent. Il a des, des mots, les *hachouma*.

FJ: Aha. Donc, tout ce qui est *hachouma*, ça se dit en?

IM: Français.

Dans ce contexte postmoderne, la fonction du français est d'absorber des états de faits frappés par le tabou de *hachouma*, de les «enkyster», pour ainsi dire, et de les rendre de cette manière gérables aux plans communicationnel, cognitif et affectif, comme l'illustre le récit des sévices infligés à un enfant:

IM: Euh, j'ai parlé en, des problèmes qu'il (y) a à la maison. Comme mon, mon, mon frère et mon père est frappé ma, mon, mon fr... mon frère, et mon frère est, est sorti de la maison de plus trois jours. Et je parlais au ce, au ce sujet.

FJ: En français?

IM: Oui, en français.

FJ: Aha, et là, pourquoi tu préfères parler en français?

IM: Pour les gens qui euh, qui est à côté de moi. Nous ... [rire] ne comprend pas que je dis.

S'il n'est certes pas appréciable que les tensions sociales explosent sous forme de violence physique, il est tout de même positif si de tels événements deviennent communicationnellement gérables et soumis à l'appropriation intersubjective, au lieu d'être tus. Le français est aussi la langue du désenclavement psycho-affectif parfois cathartique. Contrairement à ce qu'on pourrait être amené à croire, vu le caractère instrumental du français comme première langue étrangère, ce ne sont pas les rapports formels et affectivement neutres qui se prêtent le mieux à la verbalisation en français; au contraire, aux dires de mes informatrices, une relation affective positive favorise l'usage du français. De plus, une fois que le français est entré dans l'usage familial, l'acquisi-

tion du français est grandement accélérée. Il existe ainsi des locuteurs francophiles qui font office de «passeurs» de la francophonie, injectant ainsi la francophonie dans les canaux des réseaux sociaux.²⁰ Internet est d'une part la clé qui ouvre le monde virtuel et donne ainsi accès à une échappatoire du monde vécu arabo-islamique traditionnel. Mais du même coup, il s'intègre dans la culture populaire, pièces détachées francophones comprises.²¹

Ensuite, on peut remarquer que la francophonie médiatisée est à son tour injectée par rétroaction dans les réseaux sociaux et dans les rapports associés au monde vécu, ce qui donne lieu à une sorte de fermentation, à une gestation, point de départ d'une modernisation innovante *sui generis* d'une société dont le caractère arabo-islamique reste, bien sûr, foncièrement intact (pour l'Islam dans la société marocaine en voie de modernisation cf. Geertz 1988, 28), mais qui est pourvu, à la lumière de la mondialisation, de nouveaux rapports associatifs avec la forme de vie modernisée.

7. Conclusion. On peut considérer l'exemple du quartier défavorisé Sidi Moussa comme un microcosme métonymique de cette gestation. Si la locutrice SF dit que l'arabe dialectal marocain est «la langue de nos pères», il ne faut pas oublier que les pères sont toujours bien en vie, et que ces mêmes pères se servent dans certaines circonstances aussi du français. Au contraire, ce sont les semailles francophones paternelles qui sont maintenant récoltées par la nouvelle génération: récolte d'une nouvelle culture langagière «métisée» arabe, et où l'arabité participe et profite du caractère tourné vers l'avenir de la francophonie.

Références bibliographiques

- Boothman, Derek, *Gramsci und der Islam*, *Das Argument* 270:2 (2007), 206–219.
- Bennani-Chraïbi, Mounia, *Soumis et rebelles, les jeunes au Maroc*, Paris, CNRS Éd., 1994.
- Blanchet, Philippe, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.
- Boukous, Ahmed, *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*, Rabat, Université Mohammed V, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1995.
- Caubet, Dominique, *Politiques linguistiques individuelles au Maroc: arabe marocain, arabe standard, français, anglais, coexistence pacifique?*, in: Pierre Dumont/Christine Santodomingo (edd.), *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique. Deuxièmes Journées scientifiques du Réseau de l'AUF, «Sociolinguistique et dynamique des langues», Rabat, 25–28 septembre 1998*, Montréal/Paris, AUPELF-UREF, 2000, 235–242.
- Fadil, Naima, *Code-switching arabe marocain/français: étude de l'intonation*, *Traverses* 2 (2001), 171–192.

²⁰ L'informatrice SF évoque de façon convainquante un cas pareil, en la personne de son oncle.

²¹ Comme on peut l'observer de façon exemplaire dans l'évolution de technolectes informatiques (Messaoudi 2004, 204).

- Ferguson, Charles A., *Diglossia*, Word 15 (1959), 325–340.
- Ferguson, Charles A., *Myths about Arabic*, in: Joshua A. Fishman (ed.), *Readings in the Sociology of Language*, Den Haag/Paris, Mouton, 1968, 375–381.
- Fill, Alwin, *Ökolinquistik. Eine Einführung*, Tübingen, Narr, 1993.
- Geertz, Clifford, *Dichte Beschreibung. Beiträge zum Verstehen kultureller Systeme*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1983.
- Geertz, Clifford, *Religiöse Entwicklungen im Islam, beobachtet in Marokko und Indonesien*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1988.
- Gramsci, Antonio, *Quaderni del carcere*, edizione critica a cura di Valentino Gerratana, 4 vol., Torino, Einaudi, 1975.
- Ibn El Farouk, Abdelhamid (ed.), *L'avenir des langues au Maroc*, Mohammedia, Université Hassan II, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2002.
- Jablonka, Frank, *War Gramsci ein Poststrukturalist «avant la lettre»? Zum «linguistic turn» bei Gramsci*, in: Uwe Hirschfeld (ed.), *Gramsci-Perspektiven. Beiträge zur Gründungskonferenz des «Berliner Instituts für Kritische Theorie» e.V. vom 18. bis 20. April 1997 im Jagdschloß Glienicke, Berlin*, Berlin, Argument, 1998, 23–36.
- Jablonka, Frank, *La Méditerranée sur le continent: la fonction de l'arabisme dans le rap français*, in: Henri Boyer (ed.), *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations, gestions*, Paris, L'Harmattan, 2004, 69–84.
- Jablonka, Frank, *Inwieweit ist auf die Informanten Verlass? «Facing», «acts of identity» und Desinformation bei marokkanischen Sprechern*, in: Jürgen Erfurt (ed.), *Transkulturalität und Hybridität. «L'espace francophone» als Grenzerfahrung des Sprechens und Schreibens*, Frankfurt am Main et al., Lang, 2005, 187–202 (= 2005a).
- Jablonka, Frank, *«Il faut faire un effort»: un topos métalinguistique marocain*, in: Leila Messaoudi (ed.), *Aspects de la culture orale au Maroc*, Rabat, OKAD, 2005, 173–188 (= 2005b).
- Jablonka, Frank, [Compte rendu de Messaoudi 2004], RLiR 69 (2005), 274–278 (= 2005c).
- Jablonka, Frank, *Implication du chercheur et politique linguistique familiale au Maroc*, in: Isabelle Léglise et al. (edd.), *Applications et implications en Sciences du langage. Actes des Journées jeunes chercheurs*, Paris, L'Harmattan, 2006, 63–74.
- Jablonka, Frank, *Langues standards, élaboration, normalisation et le «processus de civilisation» au Maroc*, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique 2 (2007), 60–87 (http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/IMG/pdf/jablonka_CAS_no2_a.pdf) (= 2007a).
- Jablonka, Frank, *Mobilité sociale et contact linguistique au Maroc : un cas de créolisation tardive?*, ZrP 123 (2007), 69–89 (= 2007b).
- Jablonka, Frank, *La francophonie échelonnée. Le continuum discontinu en linguistique variationniste urbaine au Maroc*, PhiN 41 (2007), 1–20 (= 2007c).
- Jablonka, Frank, *Un cas de francophonie nord-africaine: à quoi sert le français au Maroc?*, in: Thomas Bearth et al. (edd.), *African Languages in Global Society / Les langues africaines à l'heure de la mondialisation*, Köln, Köppe, 2008, 205–214.
- Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf, *Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte*, RJB 36 (1985), 15–43.
- Krier, Fernande, *À propos du trilinguisme «stabilisé» à Malte*, Rennes, PUF, 1999.
- Lo Piparo, Franco, *Lingua – intellettuali – egemonia in Gramsci*, Roma/Bari, Laterza, 1979.

- Maas, Utz, *Sprachpolitik und politische Sprachwissenschaft. Sieben Studien*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1989.
- Messaoudi, Leila, [*Compte rendu de Boukous 1995*], *Langage et société* 78 (1996), 107–112.
- Messaoudi, Leila, *La variation langagière au Maroc. Eléments pour un aménagement linguistique rationnel*, in: Ibn El Farouk (2002), 29–45.
- Messaoudi, Leila, *Études sociolinguistiques*, Rabat, OKAD, 2004.
- Messaoudi, Leila, [*Compte rendu de Blanchet 2000*], *Révue de la Faculté des Lettres de Kénitra* 6 (2006), 37–40.
- Moatassime, Ahmed, *Arabisation et langue française au Maghreb. Un aspect sociolinguistique des dilemmes du développement*, Paris, PUF, 1992.
- Müller, Dorothea (ed.), *Ambivalenzen der Okzidentalisation. Zugänge und Zugriffe*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1998.
- Schlieben-Lange, Brigitte, *Sociolinguistique et linguistique romane*, in: Aina Moll/Vincens Jaume (edd.), *XVIIe Congrès Internacional de Lingüística i Filologia Romanicas. Actes*, vol. 1, Palma de Mallorca, Moll, 1982, 210–215.
- Schönwälder, Tatjana/Wille, Katrin/Hölscher, Thomas, *George Spencer Brown. Eine Einführung in die «Laws of Form»*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, 2004.
- Winkin, Yves, *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, nouvelle édition, Paris, De Boeck & Larcier/Seuil, 2001.

Beauvais

FRANK JABLONKA